



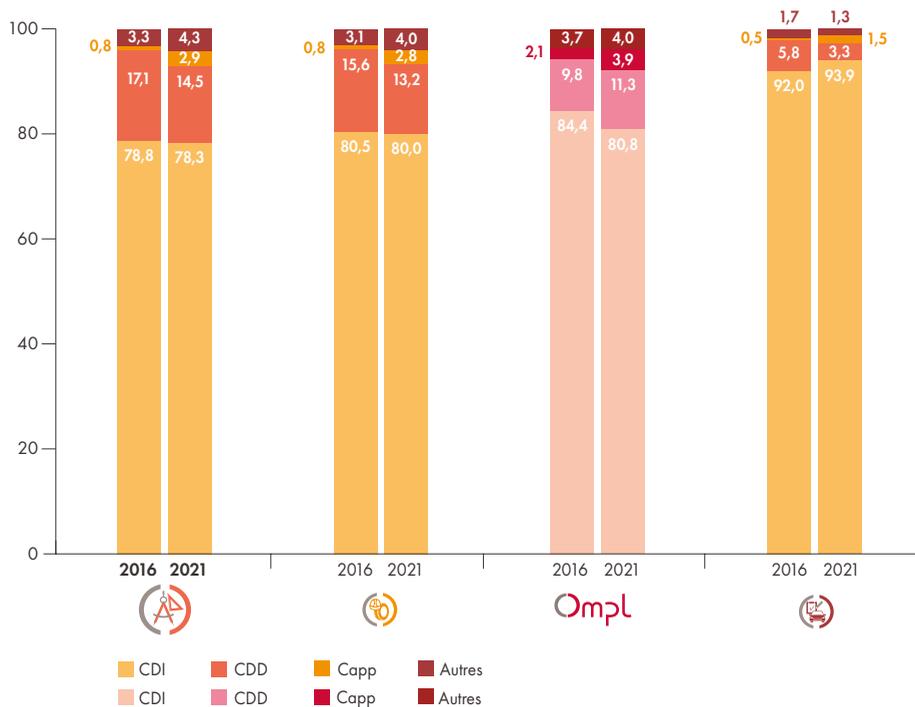
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### MAJORITÉ DE CDI

- Au sein de la branche :
  - la part de salariés en CDI (78,3 %) est prépondérante mais faible par rapport au champ privé de l'économie nationale hors intérim (87,4 % en 2021 selon l'INSEE). Néanmoins, elle est assez proche de la moyenne du secteur (80 %) ;
  - hors CDD, 14,5 % des salariés, les contrats d'apprentissage et les contrats « autres » (stages rémunérés, contrats de professionnalisation, etc.) sont peu mobilisés ;
  - par rapport à 2016, la part des contrats d'apprentissage a varié de + 2,1 points. La proportion des CDI (- 0,5 point) et des contrats « autres » (+ 1 point) a stagné alors que celle des CDD (- 2,6 points) s'est repliée.
- Au niveau du secteur, les ordres de grandeurs et le sens des variations sont similaires :
  - stagnation des CDI (- 0,5 point), contrats d'apprentissage (+ 2 points) et contrats « autres » (+ 0,9 point) ;
  - baisse pour les CDD (- 2,4 points).

### Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

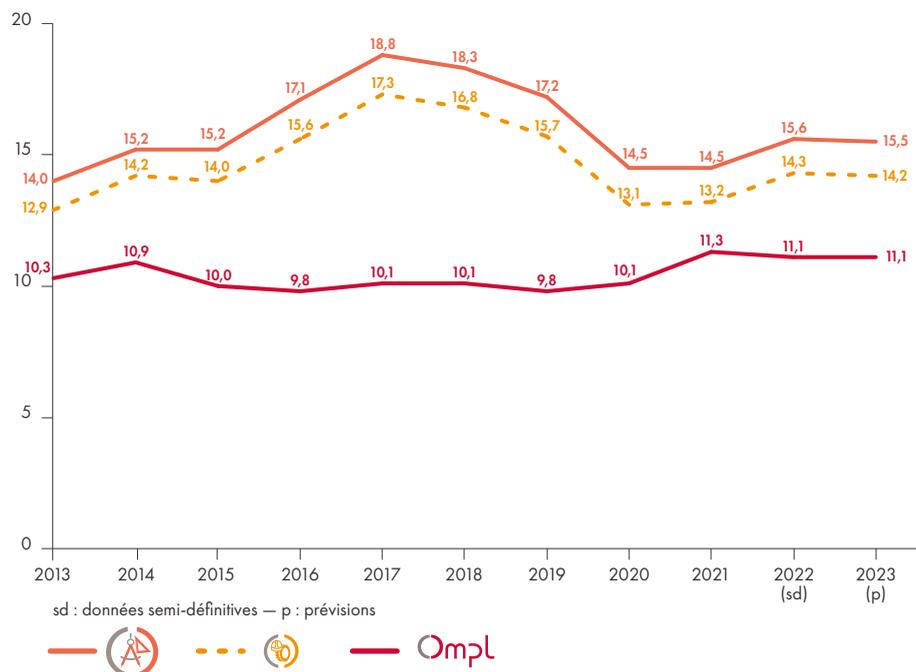




### STABILITÉ DES CDD

- Par rapport à 2013, le taux de CDD reste relativement stable jusqu'en 2021 (+ 0,5 point).
- Les prévisions pour les années 2022 à 2023 anticipent le maintien de cette tendance.
- Sur la période (2013 à 2023), le taux de CDD de la branche progresse plus vite (+ 1,5 point) que celui du secteur (+ 1,3 point).

### Évolution du taux de CDD annuel (%)



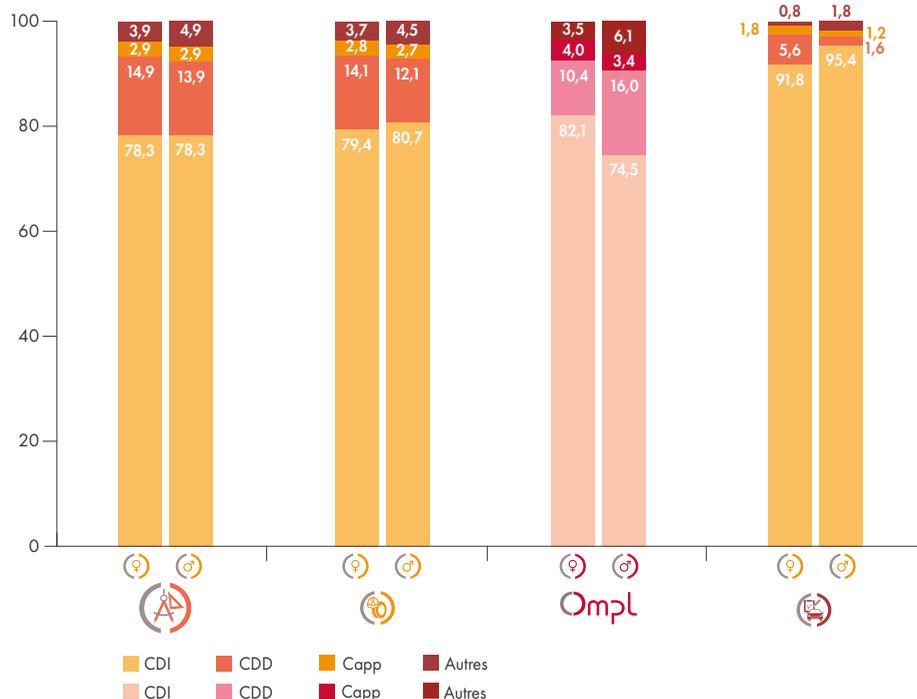
Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



### CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES FEMMES

- Au niveau de la branche, relativement à la répartition des types de contrats observée, la part des CDD est un peu plus importante pour les femmes. Elle atteint 14,9 % contre 13,9 % pour les hommes, soit un différentiel de + 1 point pour les femmes.
- Au niveau du secteur, la fréquence des CDD est légèrement moins marquée pour l'ensemble des femmes. Elles sont 14,1 % à travailler dans le cadre de ce type de contrat. Le différentiel entre les genres est plus important que celui de la branche : la proportion est supérieure de + 2 points chez les femmes.

### Répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



## ÉVOLUTION MITIGÉE DE LA PART DES CDI

- Par rapport à 2016, la part de salariés en CDI, au sein de la branche, tend à rester stable chez les femmes mais à baisser chez les hommes (+ 0 et - 1,2 point respectivement). Le sens de ces évolutions est similaire à celui du secteur où des variations de - 0,1 et - 1 point sont observées.
- Le taux de CDD de la branche diminue chez les femmes (- 3 points) comme chez les hommes (- 2,1 points), à l'image de ce qui est constaté pour le secteur (- 2,8 et - 2 points respectivement).



## CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

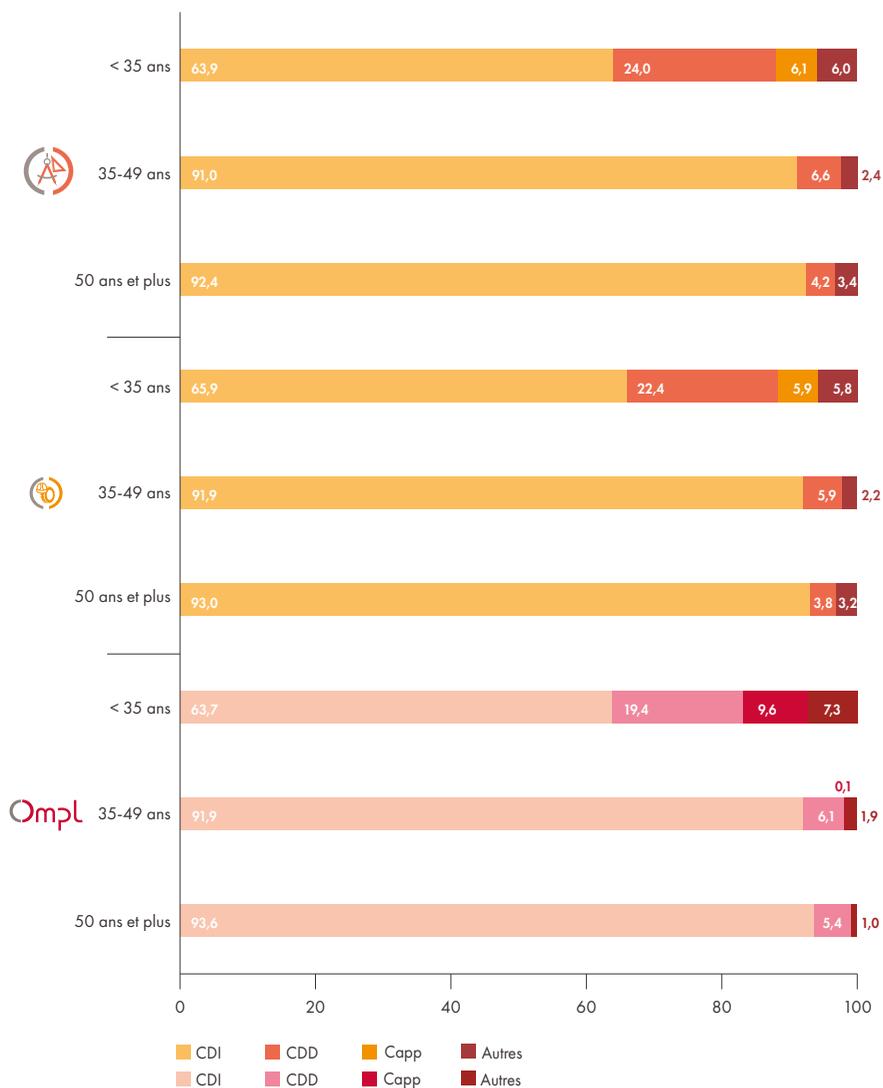
- Dans la branche, les salariés de moins de 35 ans travaillent quatre fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que leurs homologues de la tranche d'âge intermédiaire (24 % contre 6,6 %).
- Au niveau du secteur, le différentiel entre ces classes d'âge est un peu moins marqué. 22,4 % des salariés de moins de 35 ans sont embauchés en CDD contre 5,9 % pour ceux de la tranche d'âge intermédiaire.

## Évolution de la répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (2016-2021, en points)

	Branche		Secteur		Ompl	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	↔ 0,0	↓ - 1,2	↓ - 0,1	↓ - 1,0	↓ - 3,4	↓ - 3,6
CDD	↓ - 3,0	↓ - 2,1	↓ - 2,8	↓ - 2,0	↑ + 1,3	↑ + 2,1
Capp	↑ + 2,2	↑ + 1,8	↑ + 2,1	↑ + 1,7	↑ + 2,0	↑ + 1,5
Autres	↑ + 0,8	↑ + 1,5	↑ + 0,8	↑ + 1,3	↑ + 0,1	↔ 0,0

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.

## Répartition des salariés par type de contrat de travail et tranche d'âge (%)



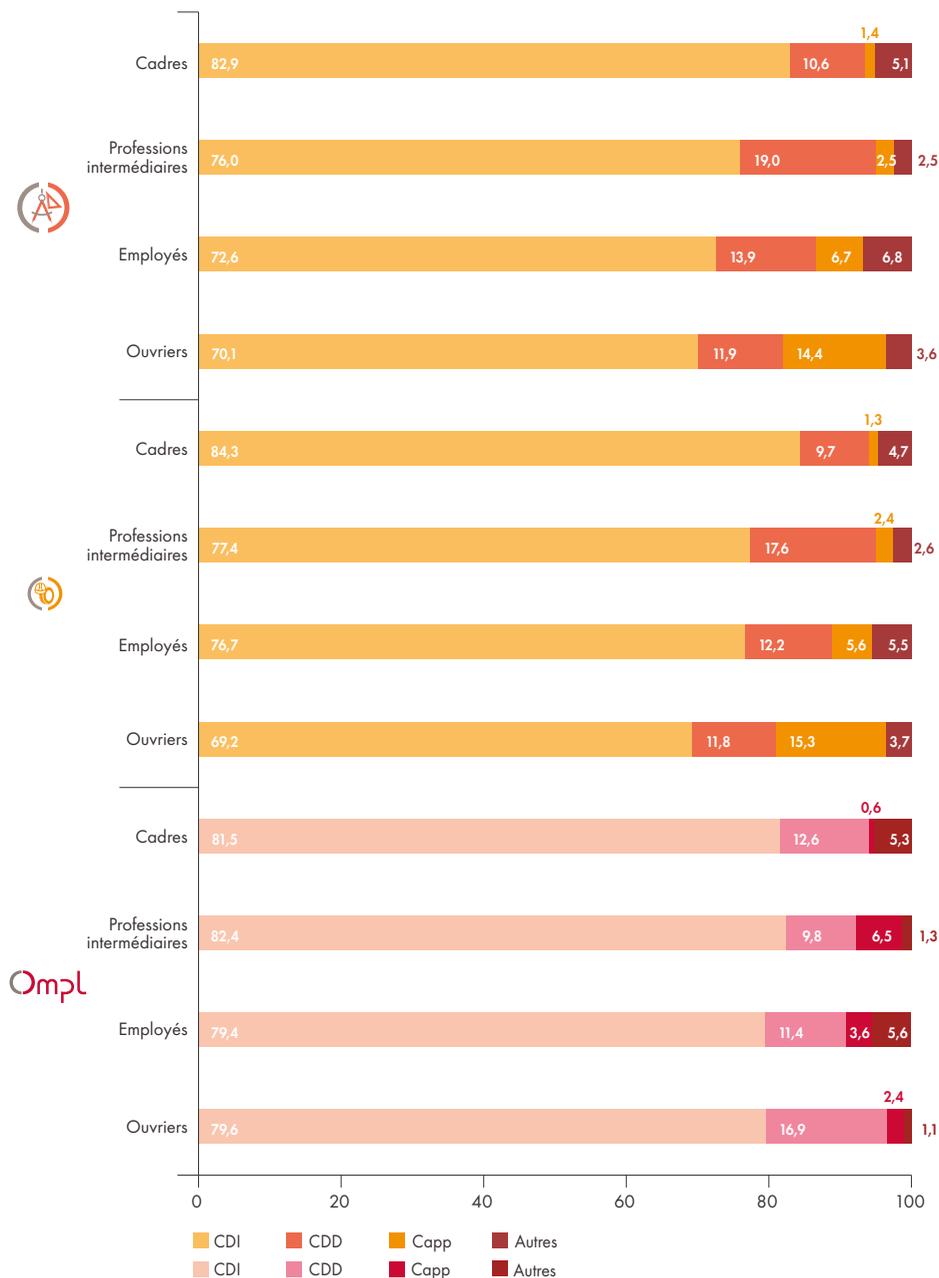
Source : Insee, DSN, 2021.



## DIFFÉRENCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

- Au niveau de la branche, le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les professions intermédiaires (19 %). Pour les autres catégories sociales, il est beaucoup moins privilégié, notamment pour les cadres (10,6 %), plus souvent en CDI (82,9 %), et les ouvriers (11,9 % de CDD), pour lesquels la fréquence du contrat d'apprentissage est relativement plus élevée (14,4 %).
- De même, au sein du secteur, les professions intermédiaires présentent la part la plus importante de CDD (17,6 %). Les salariés travaillant le plus souvent en CDI font partie, comme pour la branche, des cadres (84,3 %). En retour, les ouvriers sont moins fréquemment recrutés en CDI (69,2 %) et plus souvent en contrat d'apprentissage (15,3 %).

## Répartition des salariés par type de contrat de travail et catégorie sociale (%)



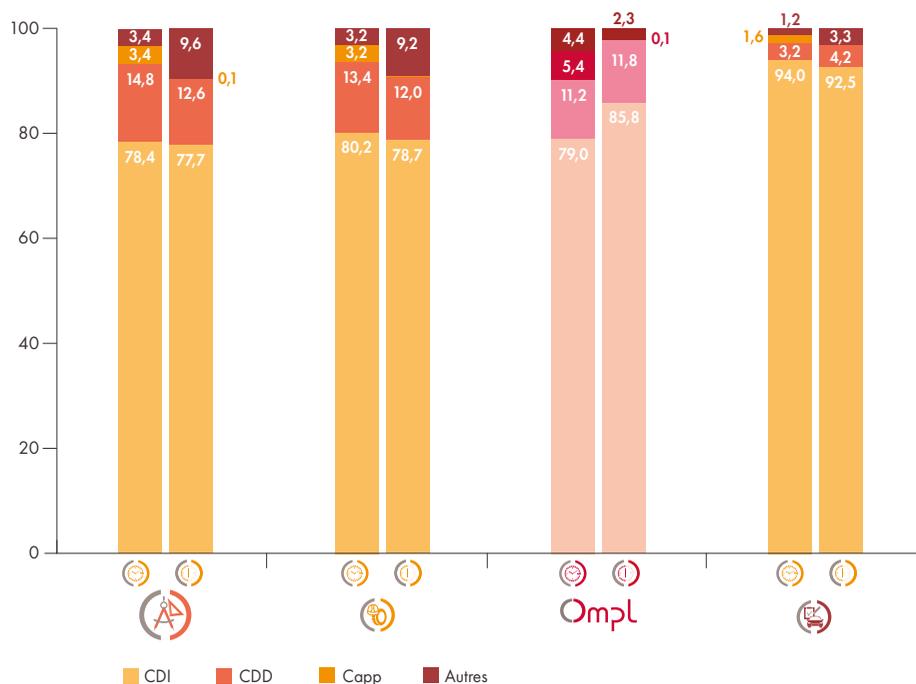
Source : Insee, DSN, 2021.



## TEMPS COMPLETS PLUS SOUVENT EN CDD

- Dans la branche, la fréquence des CDD est un peu plus importante pour les salariés travaillant à temps complet. Ils sont 14,8 % à bénéficier de ce type de contrat, contre 12,6 % des salariés travaillant à temps partiel, soit un écart de 2,2 points.
- Au niveau du secteur, la fréquence des CDD est légèrement moins marquée pour les salariés travaillant à temps complet. Elle atteint 13,4 % contre 12 % pour ceux à temps partiel. Le différentiel entre les deux proportions (1,4 point) est proche de celui de la branche.

## Répartition des salariés par type de contrat de travail et temps de travail (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



## DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

En 2021, la part de CDD au sein de la branche varie nettement d'une région à l'autre. Elle est maximale pour l'Île-de-France (18,2 %) et atteint un minimum pour la Corse (8,1 %).

Par rapport à 2016, les variations les plus importantes de la proportion de salariés de la branche travaillant dans le cadre d'un CDD sont observées pour :

- l'Île-de-France, avec une diminution de - 5,3 points ;
- la Bourgogne-Franche-Comté, caractérisée par un recul de - 3,3 points.

## Taux de CDD par région (%)

Régions	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	13,8	12,3	12,8	11,4	9,8	11,1
Bourgogne-Franche-Comté	13,4	10,1	10,3	8,4	8,5	11,0
Bretagne	13,9	12,1	13,0	11,3	11,1	13,2
Centre-Val de Loire	12,9	11,1	9,7	9,6	5,7	9,9
Corse	9,3	8,1	8,0	7,0	5,3	13,7
DOM regroupés	10,7	12,6	11,3	11,8	10,1	13,4
Grand Est	14,6	12,7	13,0	10,9	8,6	10,6
Hauts-de-France	12,6	13,1	11,8	11,7	8,9	10,9
Île-de-France	23,5	18,2	22,4	17,4	10,1	11,1
Normandie	13,1	12,7	12,3	10,8	9,6	10,7
Nouvelle-Aquitaine	13,9	13,0	12,4	11,6	10,0	11,4
Occitanie	16,3	13,4	14,5	11,8	10,4	11,6
Pays de la Loire	14,3	13,8	13,2	12,5	10,7	13,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,8	11,9	10,4	10,5	9,0	11,1
Ensemble	17,1	14,5	15,6	13,2	9,8	11,3

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.